

NOTE DE PRESENTATION COMPTES ADMINISTRATIFS 2023

Contenu

1	CADRE REGLEMENTAIRE.....	2
2	PRESENTATION GENERALE.....	2
3	COMPTES ADMINISTRATIFS (CA) 2023 - PRESENTATION AGREGEE DES RESULTATS DE CLOTURE.....	2
4	LE BUDGET PRINCIPAL	3
4.1	LA SECTION DE FONCTIONNEMENT.....	3
4.2	L'EPARGNE	8
4.3	LA SECTION D'INVESTISSEMENT	8
5	LES BUDGETS ANNEXES (montants en € HT)	10
5.1	BUDGET REDEVANCE D'ENLEVEMENT DES ORDURES MENAGERES.....	10
5.2	BUDGETS BATIMENTS INDUSTRIELS ET COMMERCIAUX	10
5.3	BUDGETS ZONES D'ACTIVITES ECONOMIQUES (10 ZONES D'ACTIVITES)	12
5.4	BUDGET PANNEAUX PHOTOVOLTAIQUES (PPV).....	14
5.5	BUDGET EAU	15

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 11 JUIN 2024

1 CADRE REGLEMENTAIRE

L'article L 2313-1 du code général des collectivités territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au budget primitif et au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

La présente note répond à cette obligation ; elle est disponible sur le site internet de la Communauté de Communes Saint Méen - Montauban.

Le budget 2024 a été voté avant le vote du compte administratif 2023 lors de la séance du conseil communautaire du 19 décembre 2023.

Comme le compte administratif 2023 n'a pas été adopté, le budget primitif 2024 a été voté **sans reprise des résultats**. L'assemblée délibérante doit donc adopter un budget supplémentaire (à la plus proche décision budgétaire suivant l'adoption du compte administratif), qui intégrera les résultats de l'exercice précédent, qui comportera les restes à réaliser en dépenses et en recettes et permettra également d'ajuster les dépenses ou les recettes qui seraient intervenues depuis le vote du budget primitif.

2 PRESENTATION GENERALE

La CCSMM comprend un budget principal et 5 budgets annexes :

- Le budget principal, qui retrace l'activité générale de la collectivité et la majeure partie des services publics,
- 1 budget annexe Bâtiments industriels et commerciaux (BIC)
- 1 budget annexe Zones d'Activités Economiques (ZAE)
- 1 budget Redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères (REOM)
- 1 budget annexe Panneaux Photovoltaïques (PPV)
- 1 budget annexe Eau

3 COMPTES ADMINISTRATIFS (CA) 2023 - PRESENTATION AGREGEE DES RESULTATS DE CLOTURE

LIBELLE	SECTION DE FONCTIONNEMENT			SECTION D'INVESTISSEMENT			TOTAL
	DEPENSES	RECETTES	RESULTAT	DEPENSES	RECETTES	RESULTAT	
> BUDGET PRINCIPAL	11 796 716,70	16 093 439,67	4 296 722,97	4 654 667,16	3 483 313,73	-1 171 353,43	3 125 369,54
> BATIMENTS INDUSTRIELS ET COMMERCIAUX	670 203,97	594 587,07	-75 616,90	442 017,62	464 281,36	22 263,74	-53 353,16
> ZONES D'ACTIVITES ECONOMIQUES	9 663 627,54	9 680 151,05	16 523,51	8 725 679,26	9 347 416,86	621 737,60	638 261,11
TOTAL CONSOLIDE	22 130 548,21	26 368 177,79	4 237 629,58	13 822 364,04	13 295 011,95	-527 352,09	3 710 277,49

Budgets annexes autonomes	SECTION DE FONCTIONNEMENT			SECTION D'INVESTISSEMENT			TOTAL
	DEPENSES	RECETTES	RESULTAT	DEPENSES	RECETTES	RESULTAT	
> REOM	2 818 896,17	2 881 386,63	62 490,46	0,00	0,00	0,00	62 490,46
> PANNEAUX PHOTOVOLTAIQUES	2 383,84	5 602,93	3 219,09	233,56	9 662,05	9 428,49	12 647,58
> EAU	2 413 480,05	3 635 936,30	1 222 456,25	2 134 849,65	3 303 008,26	1 168 158,61	2 390 614,86
TOTAL BUDGETS CONSOLIDES	27 365 308,27	32 891 103,65	5 525 795,38	15 957 447,25	16 607 682,26	650 235,01	6 176 030,39

Résultat consolidé

Les CA 2023 de l'ensemble des budgets (hors budgets annexes autonomes) de la Communauté de Communes présentent un résultat consolidé de 3,71 M€ contre 3,12 M€ en 2022 (section de fonctionnement et d'investissement confondues, reports résultats 2022 compris et hors budgets autonomes).

Sur le budget principal, les recettes réelles de fonctionnement augmentent de 7,75 % entre 2022 et 2023 alors que les dépenses réelles de fonctionnement progressent de 15,88 %. La progression des dépenses en 2023 s'explique principalement par l'ouverture de la piscine communautaire, plusieurs études lancées en cours d'année...

L'endettement global (hors budgets annexes REOM, PPV, et EAU) de la collectivité au 31 décembre 2023 s'élève à 7,32 M€ contre 8,47 M€ au 31 décembre 2022.

La capacité de désendettement (budget principal et budgets annexes bâtiments industriels) est faible (1,9 ans), la Communauté de Communes est donc très peu endettée.

Les effectifs de la Communauté de Communes au 31 décembre 2023 étaient de 102 agents (95,3 ETP) dont 3 agents non permanents, 7 agents en remplacement, 2 apprentis. Au 31 décembre 2022, la Communauté de Communes avait 97 agents (89,6 ETP).

Fin 2023, l'épargne nette (budget principal et budgets annexes bâtiments industriels) s'élève à 2,76 M€ (hors produits de cessions).

4 LE BUDGET PRINCIPAL

4.1 LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

4.1.1 Dépenses de fonctionnement

Chap	Libellé	CA 2022	BUDGET TOTAL 2023	CA 2023	Ev° C A 2022/2023
011	Charges à caractère général	1 787 896,70	2 583 356,00	1 969 365,16	10,15%
012	Charges de personnel, frais assimilés	3 664 305,76	4 336 370,00	4 091 710,55	11,66%
014	Atténuations de produits	2 938 019,11	2 968 377,00	2 967 396,11	1,00%
65	Autres charges de gestion courante	1 272 523,03	3 480 527,59	2 175 856,74	70,99%
TOTAL DES DEPENSES DE GESTION COURANTE		9 662 744,60	13 368 630,59	11 204 328,56	15,95%
66	Charges financières	41 714,48	47 000,00	35 282,69	-15,42%
67	Charges exceptionnelles	37,75	5 000,00	100,00	164,90%
68	Dotations provisions semi-budgétaires (1)	500,00	6 000,00	6 000,00	1100,00%
DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT		9 704 996,83	13 426 630,59	11 245 711,25	15,88%
042	Opérations ordre transfert entre sections	536 441,45	650 000,00	551 005,45	2,71%
023	Virement à la section d'investissement		2 852 778,17	-	
DEPENSES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT		536 441,45	3 502 778,17	551 005,45	2,71%
TOTAL		10 241 438,28	16 929 408,76	11 796 716,70	15,19%

Compte administratif 2023

Les charges à caractère général (chapitre 011) sont en augmentation par rapport à 2022 (+10,15%). Elles comprennent les dépenses structurelles (informatique, moyens généraux, entretien et fluides...).

Les principales dépenses qui ont augmenté en 2023 sont :

- Les coûts de l'énergie (électricité +67.62% / 2022 et gaz +218.91% / 2022). En ce qui concerne le gaz, l'augmentation s'explique essentiellement par la prise en charge des consommations de gaz [période 26/10/22 au 27/01/2023 payée sur exercice 2023] de la piscine de Saint Méen pendant les travaux, ainsi qu'à l'augmentation des tarifs.
- Les voyages et déplacements (remboursements frais déplacement du personnel et coopération internationale)
- Les frais d'entretien des bâtiments
- Les frais d'études et de recherches (étude prospective de développement urbain Montauban St Meen - Petites villes de demain, schéma de transfert de la compétence assainissement, études économiques : construction d'un volet foncier et immobilier de la stratégie économique et assistance à maîtrise d'ouvrage pour l'amorçage d'opération d'autoconsommation collective)
- Remise en état d'une réserve incendie 240m³ PA Brohinière

A l'inverse, certaines charges ont diminué :

- L'entretien de la voirie (au même niveau que 2021),
- La location de matériels et les consommations en combustibles (location plus importante sur exercice comptable 2022 qu'en 2023 d'un groupe électrogène et alimentation en fioul pendant les travaux de la piscine).

- les coûts des publications (certains supports de communication étant réalisés en interne, favorisation du numérique et rationalisation des impressions papiers).
- Les honoraires (fin d'étude sur le groupement de commande pour la mise en place d'une stratégie marketing territorial avec les 3 Communauté des Communes du Pays de Brocéliande et animations économiques)

Compte administratif 2023

Les charges de personnel (chapitre 012) augmentent de + 11,66 % par rapport à 2022 :

- effet du GVT (Glissement vieillesse technicité)
- impact sur une année complète des créations de postes 2022
- création de postes en 2023 : technicien assainissement, 0,5 ETP crèche de Muël suite augmentation capacité d'accueil, chargé de mission diagnostic culturel (CDD), gestionnaire Ressources Humaines, technicien SIG
- revalorisation du régime indemnitaire au 01/01/2023
- revalorisation du point d'indice au 01/07/2023
- augmentation des taux d'assurance statutaire
- augmentation du SMIC au 01/05/2023 avec impact sur l'indice minimum de rémunération

A noter que certains des nouveaux postes sont subventionnés ou co-financés (technicien assainissement et maisons de la petite enfance).

DEPENSES DU PERSONNEL sur 3 budgets : PRINCIPAL + EAU + ESPACE ENTREPRISES (BIC)

	CA 2022	CA 2023
DEPENSES*	3 741 926 €	4 127 110 €
RECETTES**	1 560 866 €	1 447 495 €
DEPENSES NETTES	2 181 060 €	2 679 615 €

* salaires chargés + *charges annexes* (assurance statutaires- COS 35 - Titres Restaurant- Médecine professionnelle - Personnel extérieur - FIHPHP (Fonds d'insertion handicap)

Non compris dépenses RH du chapitre 011 : formations, frais de déplacement et chèques Cadhoc

** Recettes chiffrées estimées :

- financements extérieurs des postes RPE, Petite enfance, Maisons de la petite enfance, LAEP, Jeunesse, coordinateurs jeunesse et petite enfance, PAE, AAGV, environnement, Espace France Service,
- Charges des postes refacturées : Pays/poste entretien locaux et accueil Manoir, SMICTOM/poste entretien locaux maison du développement, poste ADS, chargé de mission « petites villes de demain »,
- Remboursements assurances congés maternité et arrêts maladies, récupération part agent/titres restaurant, compensation Supplément Familial de Traitement (SFT), remboursement charges, remboursement CNRACL/agent détaché.

Compte administratif 2023

Les atténuations de produits (chap. 014) sont en légère augmentation de 1% par rapport à l'exercice 2022 (régularisation de la fraction de TVA 2022 de l'ex Taxe d'Habitation).

Les atténuations de produits concernent les transferts de fiscalité entre communes et EPCI (attributions de compensation, dotations de solidarité communautaire) et les prélèvements effectués sur les recettes fiscales (prélèvements FNGIR).

ATTRIBUTIONS DE COMPENSATION

Reconduction du montant des attributions de compensations 2022, soit 2 131 K€.

DOTATION DE SOLIDARITE COMMUNAUTAIRE

Reconduction de l'enveloppe DSC à 514 K€ avec comme critères de répartition de l'enveloppe : 45% pour la part écart de revenu par habitant, 35% pour la part insuffisance de potentiel financier par habitant et 20% d'effort fiscal.

FOND NATIONAL DE GARANTIE INDIVIDUELLE DES RESSOURCES (FNGIR)

Le FNGIR, mécanisme de redistribution : les collectivités « gagnantes » financent les pertes des collectivités « perdantes » du fait de la réforme de la taxe professionnelle en 2014. Le FNGIR de 293 K€ reste stable depuis 2015.

Compte administratif 2023

Augmentation des autres charges de gestion courante (chap. 65) de + 71 % par rapport à 2022 en raison de :

- L'augmentation des subventions de fonctionnement versées (notamment à la SPL Tourisme)
- L'augmentation des contributions aux syndicats (notamment Destination Brocéliande, syndicat mixte du Pays de Brocéliande, Ecole de musique du Pays de Brocéliande, EPTB vilaine),
- La contribution à l'exploitation de la piscine communautaire (DSP) progressive suite à l'ouverture de la piscine, le versement d'une indemnité d'interruption du service public pour cause covid +30 K€, la participation pour la mise à disposition de créneaux piscines pour les collégiens,
- Nouveaux logiciels techniques et téléphonie (projet Exchange on line et M365, Teams)
- Des formations des élus réalisées en 2023 (3 formations : « tous acteurs de notre intercommunalité », « assainissement », « gouvernance culturelle »).

Compte administratif 2023

Les charges financières (chapitre 66) sont constituées des intérêts des emprunts et ligne de trésorerie. Elles ont diminué de 15,42 % par rapport à 2022.

Compte administratif 2023

Les charges exceptionnelles (chapitre 67) comprennent les titres annulés sur exercices antérieurs.

Compte administratif 2023

Les opérations d'ordre de transfert entre sections (chapitre 042) comprennent principalement les dotations aux amortissements.

4.1..2 Recettes de fonctionnement

Chap	Libellé	CA 2022	BUDGET TOTAL 2023	CA 2023	Ev° CA 2022/2023
013	Atténuations de charges	160 506,06	138 010,00	171 060,04	6,58%
70	Produits des services, du domaine et ventes dive	257 274,21	312 970,00	309 232,30	20,20%
73	Impôts et taxes	7 964 264,20	5 106 160,00	5 011 841,20	12,24%
731	Impositions directes		3 859 903,00	3 927 625,00	
74	Dotations et participations	4 108 940,48	4 334 519,00	4 516 982,54	9,93%
75	Autres produits de gestion courante	924 177,32	1 537 089,93	515 105,21	-44,26%
TOTAL DES RECETTES DE GESTION COURANTE		13 415 162,27	15 288 651,93	14 451 846,29	7,73%
76	Produits financiers	53,89	50,00	84,69	57,15%
77	Produits exceptionnels	6 724,62	5 000,00	10 254,50	52,49%
RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT		13 421 940,78	15 293 701,93	14 462 185,48	7,75%
042	Opérat° ordre transfert entre sections	40 563,14	45 000,00	40 547,36	-0,04%
RECETTES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT		40 563,14	45 000,00	40 547,36	-0,04%
TOTAL		13 462 503,92	15 338 701,93	14 502 732,84	7,73%
002	Excédent de fonctionnement reporté de N-1	524 491,34	1 590 706,83	1 590 706,83	203,29%
TOTAL DES RECETTES CUMULES		13 986 995,26	16 929 408,76	16 093 439,67	15,06%

Compte administratif 2023

Les atténuations de charges (chapitre 013) sont en augmentation de 6,58% par rapport à 2022. Elles correspondent principalement aux remboursements des indemnités journalières liées aux arrêts maladies, au versement du fond national de compensation du supplément familial de traitement.

Compte administratif 2023

Les recettes des services (chapitre 70) sont en augmentation de 20,20 % par rapport à 2022 avec un meilleur taux d'occupation des crèches (effet post covid) et une augmentation du tarif moyen des familles, une nouvelle recette par la facturation aux collèges des séances piscines¹ et régularisation de la participation des communes aux charges du service ADS.

Compte administratif 2023

Les produits des impôts et taxes et des impositions directes (chapitre 73 et 731) sont en augmentation de 12,24 % (soit +975 K€) par rapport à 2022.

Les produits des rôles supplémentaires ou complémentaires qui concernent l'imposition particulière faisant suite, par exemple, à une rectification pour insuffisance de base déclarée ont augmenté par rapport à 2022 (+20 K€ par rapport à 2022).

FISCALITE MENAGE

Le produit de la fiscalité ménage, composée de la taxe d'habitation sur les résidences secondaire, la fraction de TVA (suite à la suppression de la TH sur les résidences principales) et des taxes foncières (également payées par des acteurs économiques), progresse de 7,41% par rapport au CA 2022, soit un rendement fiscal supplémentaire - à taux d'imposition constants - de 292 K€.

FISCALITE ECONOMIQUE

Le produit de la fiscalité économique, composée de la fraction de TVA - CVAE (suite à la suppression de la CVAE), de la CFE, de la TASCOM et de l'IFER, augmente de 18,22% par rapport à 2022, soit un rendement fiscal- à taux d'imposition constant - de 667 K€.

FPIC

Le reversement prend en compte l'effort fiscal et l'éligibilité dépend d'un rang au regard d'un indicateur synthétique composé du revenu par habitant, du potentiel financier agrégé et de l'effort fiscal. L'ensemble intercommunal de la CCSMM était l'an passé classé 286^{ème} sur 745 éligibles (en 2022, la CCSMM était au rang 279^{ème} sur 745). En 2023, baisse de 5 K€ par rapport à 2022 du FPIC.

Compte administratif 2023

Les dotations et participations (chapitre 74) augmentent de 9,93% (soit + 408 K€) par rapport à 2022. Ce chapitre comprend la DGF, les subventions et participations, les allocations compensatrices et le FDTP.

DGF (Dotation Globale de Fonctionnement)

Le montant de la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) a légèrement diminué de 0,46 % par rapport à 2022, soit - 5 K€ / 2022.

ALLOCATIONS COMPENSATRICES*

Les compensations fiscales ont augmenté de + 42,12% / 2022 (soit + 530 K€) : l'augmentation concerne notamment la compensation d'exonération des locaux industriels - en application de la loi de finances pour 2021, les bases de taxe foncière sur les propriétés bâties et de cotisation foncière des entreprises sont réduites à 50 % des valeurs locatives des établissements industriels.

FONDS DEPARTEMENTAL DE LA TP (FDTP)

L'attribution du fonds départemental de la taxe professionnelle est relativement stable avec +0,49 % par rapport à 2022.

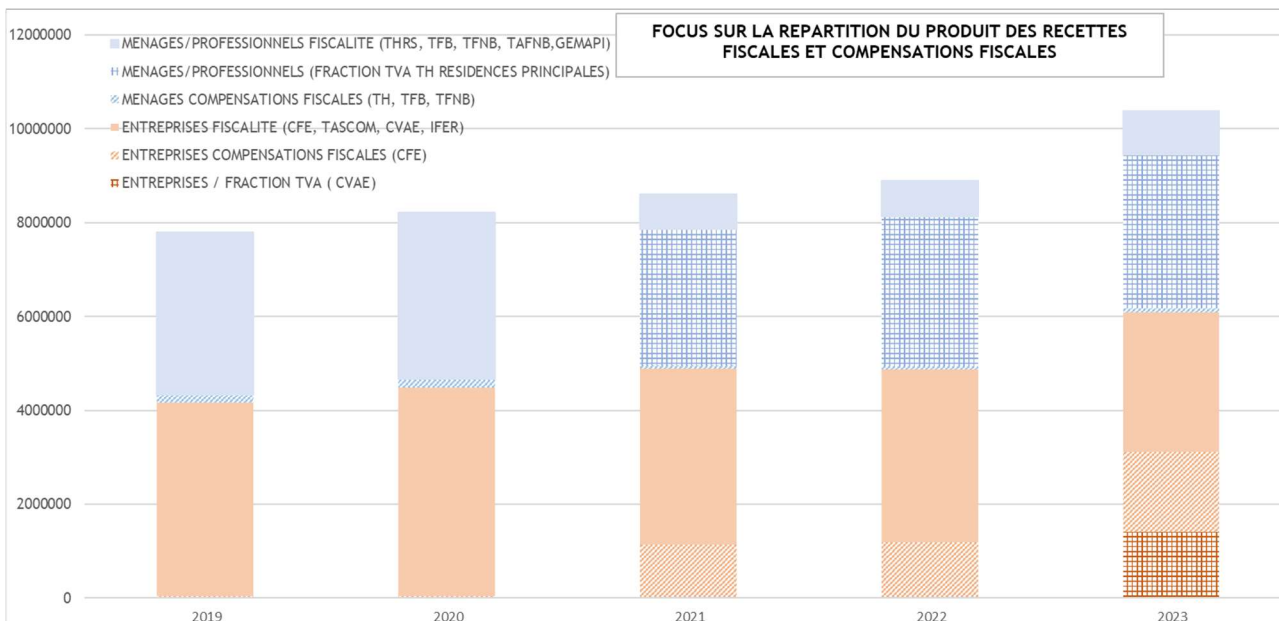
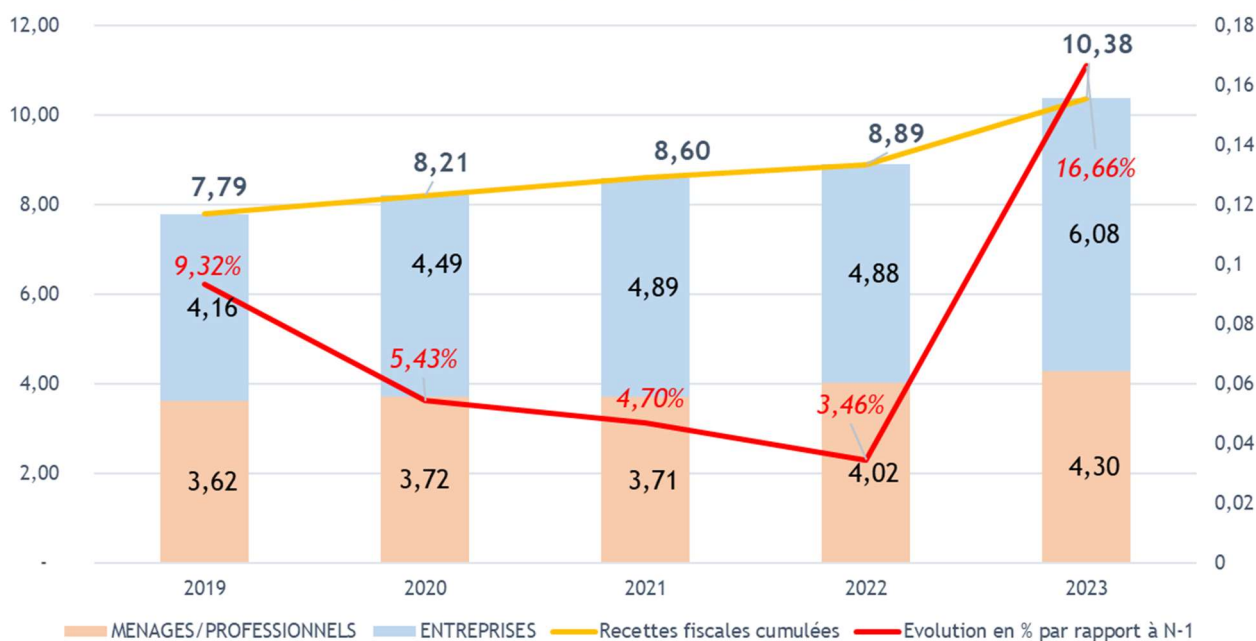
¹ Pour bénéficier d'une subvention du département, pour l'investissement piscine, la CCSMM s'est engagée à appliquer un tarif plafond aux collèges. Elle assume donc directement la charge auprès du délégataire au tarif fixé par lui et refacture au tarif d'engagement aux établissements. Globalement, il s'agit en réalité d'une charge pour la CCSMM.

SUBVENTIONS DES PARTENAIRES

Les subventions des partenaires ont diminué de 4,85 % par rapport à 2022, soit - 77 K€. Cette diminution est notamment consécutive à la fin du dispositif CEJ (Contrat Enfance Jeunesse) porté par la CAF qui intervenait sur plusieurs services. La CTG (Convention territoriale globale) est la nouvelle convention qui remplace le dispositif CEJ avec un décalage des exercices (les subventions des partenaires avaient augmenté de 24,72% entre 2021 et 2022).

Cette diminution est toutefois atténuée par une augmentation de +44 K€ du département pour le handicap et les familles vulnérables, une participation des communes (Montauban + Saint Méen le Grand) sur le reste à charge des études Petite Ville de Demain (+33K€), la subvention au poste assainissement...

Evolution globale du produit des recettes fiscales y compris compensations (en millions d'euros)



Compte administratif 2023

Les autres produits de gestion courante (chapitre 75) comprennent les revenus des immeubles, et concessionnaires, les produits divers de gestion courante et les excédents estimés sur les ventes conclues sur certains budgets annexes.

La baisse des recettes des autres produits de gestion courante (- 409 K€ / 2022) s'explique principalement par des reversements moins importants sur l'année 2023 de subventions du budget annexe ZAE au budget principal.

Compte administratif 2023

Les produits financiers (chapitre 76) correspondent aux intérêts de parts sociales.

Compte administratif 2023

Les produits exceptionnels (chapitre 77) sont en augmentation de 3 K€ par rapport à 2022 et concernent des mandats annulés sur exercices antérieurs.

Compte administratif 2023

Les opérations d'ordre de transfert entre section (chapitre 042) correspondent aux amortissements de subventions d'équipement transférables.

4.2 L'EPARGNE

	CA 2022	BUDGET TOTAL 2023	CA 2023
Recettes réelles	13 421 940,78	15 293 701,93	14 462 185,48
Dépenses réelles	9 704 996,83	13 426 630,59	11 245 711,25
Epargne brute ¹	3 716 943,95	1 867 071,34	3 216 474,23
Cessions d'immobilisations	750,00	-	
Epargne brute ¹ (hors c/ 775 de cessions d'immobilisations)	3 716 193,95	1 867 071,34	3 216 474,23

L'épargne brute 2023 du budget principal est de 3,22 M€, soit une diminution de 13,45 % par rapport à 2022.

4.3 LA SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap	Libellé	CA 2022	BUDGET TOTAL 2023	CA 2023	Ev° 2022/2023
16	Emprunts et dettes assimilées	452 497,75	485 800,00	456 688,41	0,93%
20	Immobilisations incorporelles	27 200,91	1 064 643,00	189 316,77	595,99%
204	Subventions d'équipement versées	1 123 019,10	2 381 148,39	464 384,40	-58,65%
21	Immobilisations corporelles	230 440,92	911 363,97	659 545,30	186,21%
23	Immobilisations en cours	4 796 806,16	1 820 692,41	1 163 117,22	-75,75%
27	Autres immobilisations financières	418 313,31	820 302,12	221 713,90	-47,00%
45	Opérations pour compte de tiers	188 811,07	733 294,89	248 636,61	31,69%
	DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT	7 237 089,22	8 217 244,78	3 403 402,61	-52,97%
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	40 563,14	45 000,00	40 547,36	-0,04%
041	Opérations patrimoniales	43 541,07	-		-100,00%
	TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT	84 104,21	45 000,00	40 547,36	-51,79%
	TOTAL	7 321 193,43	8 262 244,78	3 443 949,97	-52,96%
001	Solde d'exécution de la section d'investissement rep	2 867 143,09	1 210 717,19	1 210 717,19	-57,77%
	TOTAL	10 188 336,52	9 472 961,97	4 654 667,16	-54,31%

Les dépenses réelles d'investissement s'établissent à 3,40 M€ en 2023.

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap	Libellé	CA 2022	BUDGET TOTAL 2023	CA 2023	Ev° 2022/2023
10	Dotations, fonds divers et réserves	840 526,76	543 209,33	265 427,95	-68,42%
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	5 981 409,85	2 154 850,15	2 154 850,15	-63,97%
13	Subventions d'investissement	1 365 911,93	687 693,05	342 488,21	-74,93%
16	Emprunts et dettes assimilées	2 150,00	628 332,82	1 500,00	-30,23%
27	Autres immobilisations financières	52 781,39	1 105 496,37	40 234,97	-23,77%
45	Opérations pour compte de tiers	154 856,88	733 294,89	125 299,00	-19,09%
RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT		8 397 636,81	5 970 183,80	2 932 308,28	-65,08%
021	Virement de la section d'exploitation (recettes)		2 852 778,17	-	
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	536 441,45	650 000,00	551 005,45	2,71%
041	Opérations patrimoniales	43 541,07	-	-	-100,00%
RECETTES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT		579 982,52	3 502 778,17	551 005,45	-5,00%
TOTAL		8 977 619,33	9 472 961,97	3 483 313,73	-61,20%
001	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté		-		
TOTAL		8 977 619,33	9 472 961,97	3 483 313,73	-61,20%

RESULTAT	- 1 210 717,19	-	- 1 171 353,43	-3,25%
-----------------	-----------------------	----------	-----------------------	---------------

Les recettes réelles d'investissement s'établissent à 2,93 M€ en 2023.

Les opérations d'équipement

DESIGNATION OPERATION	Dépense	Recette
REPORT DE L'EXERCICE N-1	1 210 717,19	
Opération financière	1 210 717,19	
ORDRE	40 547,36	551 005,45
Opération financière	40 547,36	551 005,45
OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	248 636,61	125 299,00
Opération financière	248 636,61	125 299,00
OPERATIONS FINANCIERES	678 402,31	2 462 013,07
Opération financière	678 402,31	2 462 013,07
OPERATIONS D'EQUIPEMENT	2 476 363,69	344 996,21
AIDES COMMERCES ET AGRICULTEURS	76 158,20	22 632,25
ASSAINISSEMENT	864,00	
ATELIER TECHNIQUE ST MEEN	4 194,25	
BIBLIOTHEQUES	14 481,23	
CYBERSECURITE	32 767,20	50 000,00
EQTS INFORMATIQUES BUREAUTIQUES MULTIMEDIAS (OR)	58 682,38	772,00
EQUIPEMENTS MOBILIER ET AGENCEMENTS (OR)	86 640,10	5 000,00
FONDS DE CONCOURS SOLIDARITE (OR)	41 559,00	
GARE VELO RAIL	24 492,30	
HABITAT-OPERATION PROGRAMMEE DE L HABITAT	32 329,00	
MAISON EX CONSEIL DEPARTEMENTAL	115 798,00	
MATERIELS MUTUALISES		15 602,00
MATERIELS TECHNIQUES (OR)	1 722,05	
MOBILITE (OR)	73 727,40	19 356,75
Opération non individualisée	585 266,79	2 508,00
PCAET	4 691,88	
PLH ETUDES CCSMM	386,71	
PROGRAMME DE L HABITAT	342 667,20	
RENOVATION AGRANDISSEMENT PISCINE	495 854,51	229 125,21
VOIRIE MODERNISATION ET AMENAGEMENT (OR)	484 081,49	
TOTAL INVESTISSEMENT	4 654 667,16	3 483 313,73

OPFI	OPNI
D001 : Solde d'exécution d'investissement reporté	D21 : transfert du foncier hors ZAC et en zone humide du budget annexe ZAE
D16 : remboursement emprunts/caution...	...
D040 : amortissements	
R10222 : FCTVA	
R1068 : excédent de fonctionnement capitalisé	
D/R27 : avances aux budgets annexes	
D/R45 : opérations comptes de tiers liées aux programmes Breizh bocage et CTMA	

5 LES BUDGETS ANNEXES (montants en € HT)

5.1 BUDGET REDEVANCE D'ENLEVEMENT DES ORDURES MENAGERES

DEPENSES					
c/	R/O	Libellé	CA 2022	BUDGET TOTAL 2023	CA 2023
011		Charges à caractère général	2 479 736,71	2 793 000,00	2 788 697,72
65		Autres charges de gestion courante	12 204,03	10 000,00	1 973,06
67		Charges exceptionnelles	16 451,13	24 000,00	13 225,39
68		Dotations aux amortissements et aux provisions	25 000,00	20 000,00	15 000,00
DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT			2 533 391,87	2 847 000,00	2 818 896,17
002		Résultat d'exploitation reporté	-		-
TOTAL			2 533 391,87	2 847 000,00	2 818 896,17
RECETTES					
c/	R/O	Libellé	CA 2022	BUDGET TOTAL 2023	CA 2023
70		Produits des services, du domaine et ventes	2 523 042,57	2 766 000,00	2 769 614,38
75		Autres produits de gestion courante	-	-	-
77		Produits exceptionnels	5 628,22	14 000,00	1 695,95
78		Reprise sur amortissements et provisions	27 507,84	27 000,00	16 012,79
RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT			2 556 178,63	2 807 000,00	2 787 323,12
002		Résultat d'exploitation reporté	71 276,75	94 063,51	94 063,51
TOTAL			2 627 455,38	2 901 063,51	2 881 386,63
<i>Résultat de l'exercice</i>			<i>94 063,51</i>	<i>54 063,51</i>	<i>62 490,46</i>

Suite à la mise en place de la redevance incitative au 01/01/2015, ce budget annexe reprend :

- en dépenses le montant appelé par les deux SMICTOM (les dépenses liées à la collecte et au traitement des déchets), les provisions pour risques impayés, les admissions en non-valeur de créances irrécouvrables, les frais de paiements en cartes bancaires.
- en recettes, les redevances ordures ménagères et redevances gros producteurs.

Compte tenu de la nature de ses recettes, ce budget est autonome financièrement. Cela signifie qu'il se finance exclusivement au travers des redevances perçues auprès des usagers.

Compte administratif 2023
L'exercice 2023 se clôture avec un excédent d'exploitation de 62 K€ dont une partie issue d'excédents avant la mise en place de la redevance incitative.
Les dépenses et les recettes d'exploitation sont en augmentation en 2023 (en lien avec l'augmentation de la grille tarifaire).

5.2 BUDGETS BATIMENTS INDUSTRIELS ET COMMERCIAUX

La CCSMM permet de soutenir l'activité économique du territoire et le démarrage de nouvelles activités professionnelles en offrant à la location des bâtiments adaptés à une activité professionnelle.

La CCSMM gère à ce jour 9 bâtiments sur le territoire.

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT			
Chap	CA 2022	BUDGET TOTAL 2023	CA 2023
011 Charges à caractère général	112 179,63	176 210,00	124 028,43
012 Charges de personnel et frais assimilés	34 549,76	28 830,00	25 780,29
65 Autres charges de gestion courante	82,12	1 700,00	250,00
66 Charges financières	45 415,89	61 000,00	59 732,36
67 Charges exceptionnelles	15 407,54	2 500,00	-
68 Dotations aux provisions et dépréciations	2 576,98	5 000,00	-
TOTAL DES DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT	210 211,92	275 240,00	209 791,08
042 Opérations ordre transfert entre sections	530 466,27	500 000,00	458 081,37
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT	530 466,27	500 000,00	458 081,37
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE	740 678,19	775 240,00	667 872,45
002 Déficit fonctionnement reporté N-1		2 331,52	2 331,52
	740 678,19	777 571,52	670 203,97
RECETTES DE FONCTIONNEMENT			
Chap	CA 2022	BUDGET TOTAL 2023	CA 2023
70 Produits des services, du domaine et ventes	44 026,11	43 380,00	48 200,99
013 Atténuations de charges	701,60	500,00	364,80
75 Autres produits de gestion courante	461 149,99	483 140,00	503 496,19
77 Produits exceptionnels	8 468,12	2 500,00	14,29
TOTAL DES RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT	514 345,82	727 571,52	552 076,27
042 Opérations ordre transfert entre sections	171 905,03	50 000,00	42 510,80
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT	171 905,03	50 000,00	42 510,80
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE	686 250,85	777 571,52	594 587,07
002 Excédent fonctionnement reporté N-1	52 095,82	-	-
	738 346,67	777 571,52	594 587,07
<i>Résultat de l'exercice</i>	- 2 331,52	-	- 75 616,90

Compte administratif 2023

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Les dépenses réelles de fonctionnement s'établissent à 210 K€ en 2023 et sont stables par rapport à 2022 (augmentation des charges à caractère général et des charges d'intérêts d'emprunts et diminution des charges de personnel : impact en cours d'année des charges d'1/2 poste d'agent d'accueil de l'hôtel d'entreprise Le Tissé au lieu d'1 poste en 2021).

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Les recettes réelles de fonctionnement d'un montant de 552 K€ sont en augmentation de 38 K€ par rapport à 2022 (augmentation importante de l'indice ILC pour la révision de loyers et impact du nouveau bail du bâtiment COEZEE suite aux travaux sur une année pleine).

DEPENSES D'INVESTISSEMENT			
Chap	CA 2022	BUDGET TOTAL 2023	CA 2023
16 Emprunts et dettes assimilées	370 745,66	373 700,00	351 202,09
21 Immobilisations corporelles	1 135,89	23 750,00	10 313,56
23 Immobilisations en cours	497 058,39	64 865,89	37 991,17
TOTAL DES DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT	868 939,94	462 315,89	399 506,82
040 Opérations ordre transfert entre sections	171 905,03	50 000,00	42 510,80
041 Opérations ordre transfert entre sections	2 224,90	-	-
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT	174 129,93	50 000,00	42 510,80
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE	1 043 069,87	512 315,89	442 017,62
001 Solde d'exécution reporté N-1	-	-	-
	1 043 069,87	512 315,89	442 017,62

RECETTES D'INVESTISSEMENT			
Chap	CA 2022	BUDGET TOTAL 2023	CA 2023
13 Subventions d'investissement	350 328,87	-	-
16 Emprunts et dettes assimilées	120 324,33	7 999,81	1 883,91
21 Immobilisations corporelles	420,45	-	-
27 Autres immobilisations financières	360,00	-	-
TOTAL DES RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT	471 433,65	7 999,81	1 883,91
040 Opérations ordre transfert entre sections	530 466,27	500 000,00	458 081,37
041 Opérations ordre transfert entre sections	2 224,90	-	-
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT	532 691,17	500 000,00	458 081,37
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE	1 004 124,82	507 999,81	459 965,28
001 Solde d'exécution reporté N-1	43 261,13	4 316,08	4 316,08
	1 047 385,95	512 315,89	464 281,36
<i>Résultat de l'exercice</i>	<i>4 316,08</i>	<i>-</i>	<i>22 263,74</i>

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Les dépenses réelles d'investissement s'élèvent à 399 K€ en 2023.

Les principaux travaux (48 K€) concernent la mise en place d'accès badge sur le bâtiment Le Tissé, les travaux de finitions du bâtiment Coézée, des travaux aux abords d'un bâtiment à Saint Méen.

Le montant du remboursement en capital des emprunts est de 346K€.

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Les recettes réelles d'investissement s'élèvent à 1 883,91 € en 2023 et concernent l'encaissement de cautions locatives.

5.3 BUDGETS ZONES D'ACTIVITES ECONOMIQUES (10 ZONES D'ACTIVITES)

Dans le cadre de sa compétence en matière de développement économique, la CCSMM assure la création, l'aménagement, l'entretien et la gestion des zones d'activités économiques (ZAE) de son territoire. A ce titre la Communauté de Communes a 10 zones d'activités.

Ce budget ZAE a pour vocation de retracer les dépenses d'aménagement et de commercialisation des zones. Il s'équilibre au travers des ventes de terrains et une fois les terrains vendus, l'excédent ou le déficit de la zone est intégré au budget principal de la collectivité. Puis les dépenses d'entretien des zones achevées (voiries, espaces verts...) sont comptabilisées au sein du budget principal.

Au sein de ce budget ZAE, une comptabilité dite « de stock » doit être tenue, permettant de valoriser le stock de foncier au regard du coût des travaux effectués. Ces opérations dites « d'ordre » représentent une part importante de ce budget. Comptabilisés en dépenses et recettes, elles sont neutres budgétairement.

DEPENSES						
SECTION	Chap	C/M57	R/O Libellé M57	BUDGET TOTAL		
				CA 2022 *	2023 (BP/BS/DM)	CA 2023
FONCTIONNEMENT	Total 011 Charges à caractère général			16 756,31	444 500,00	187 994,90
	011	605	R Achats de matériel, équipements et travaux	15 986,03	307 200,00	102 265,45
	011	6015	R Terrains à aménager	-	78 000,00	74 204,13
	011	6045	R Achats d'études, prestations de services	770,28	59 300,00	11 525,32
	Total 65 Autres charges de gestion courante			857 566,66	1 478 779,93	431 700,12
	65	65822	R Reversement de l'excédent des budgets annexes	857 565,75	1 478 679,93	431 700,12
	65	65888	R Autres charges diverses de gestion courante	0,91	100,00	-
	Total 66 Charges financières			17 750,80	40 200,00	30 211,44
	66	66111	R Intérêts réglés à l'échéance	17 208,50	39 000,00	30 160,15
	66	66112	R Intérêts - Rattachement des ICNE	542,30	1 200,00	51,29
	TOTAL DES DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT			892 073,77	1 963 479,93	649 906,46
	Total 042 Opérations d'ordre de transfert entre sections			9 459 280,03	8 983 509,64	8 983 509,64
	042	7133	O Variation des en-cours de production de biens	6 974 814,30	6 535 230,92	6 535 230,92
	042	71355	O Variation des stocks de terrains aménagés	2 484 465,73	2 448 278,72	2 448 278,72
	Total 043 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section			17 750,80	40 200,00	30 211,44
	043	608	O Frais accessoires s/ terrains en cours d'aménagement	17 750,80	40 200,00	30 211,44
	TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT			9 477 030,83	9 023 709,64	9 013 721,08
Total 002 Résultat d'exploitation reporté			4 514,53	-	-	
002	002	R Résultat d'exploitation reporté	4 514,53	-	-	
TOTAL FONCTIONNEMENT			10 373 619,13	10 987 189,57	9 663 627,54	

DEPENSES						
SECTION	Chap	C/M57	R/O Libellé M57	BUDGET TOTAL		
				CA 2022 *	2023 (BP/BS/DM)	CA 2023
INVESTISSEMENT	Total 16 Emprunts et dettes assimilées			398 055,55	1 477 159,20	396 512,39
	16	1641	R Emprunts en euros	350 271,81	378 000,00	356 277,42
	16	168751	R GFP de rattachement	47 783,74	1 099 159,20	40 234,97
	TOTAL DES DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT			398 055,55	1 477 159,20	396 512,39
	Total 040 Opérations d'ordre de transfert entre sections			8 983 509,64	8 469 794,52	8 329 166,87
	040	3555	O Terrains aménagés	2 448 278,72	1 704 173,21	6 804 310,11
	040	3351	O Terrains (travaux en cours)	2 128 498,83	1 882 600,34	-
	040	3354	O Etudes et prestations service (travaux en cours)	558 219,71	518 997,67	-
	040	3355	O Travaux (travaux en cours)	3 729 379,67	4 256 142,93	1 524 856,76
	040	33581	O Frais accessoires (travaux en cours)	119 132,71	107 880,37	-
	TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT			8 983 509,64	8 469 794,52	8 329 166,87
	Total 001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté			279 767,21	-	-
	001	001	R Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	279 767,21	-	-
	TOTAL INVESTISSEMENT			9 661 332,40	9 946 953,72	8 725 679,26

Compte administratif 2023

Les dépenses réelles 2023 s'élèvent à 574 K€ (hors subventions et avances du budget principal et hors régularisations foncières inter-budgets), dont principalement :

- 114 K€ de travaux de viabilisation de la ZAE Landujan.
- 72 K€ sur la ZAE Haute Bretagne à Saint Meen (dont 62 K€ d'une parcelle d'un bassin de régularisation eaux pluviales)
- 2 K€ ZA Gautrais Nord (travaux de ré engazonnement suite aux travaux Enedis)
- 30 K€ de charges financières
- 356 K€ de remboursements du capital des emprunts.

RECETTES						
SECTION	Chap	C/M57	R/O Libellé M57	BUDGET TOTAL		
				CA 2022 *	2023 (BP/BS/DM)	CA 2023
FONCTIONNEMENT	Total 70 Produits des services, du domaine et ventes			866 726,70	1 073 298,98	826 645,79
	70	7015	R Ventes de terrains aménagés	866 726,70	1 073 298,98	826 645,79
	Total 74 Dotations, subventions et participations			40 000,00	964 177,59	-
	74	748371	R DETR	40 000,00	-	-
	74	74751	R GFP de rattachement	-	964 177,59	-
	Total 75 Autres produits de gestion courante			246,91	100,00	54 508,47
	75	7588	R Autres produits divers de gestion courante	246,91	100,00	54 508,47
	TOTAL DES RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT			906 973,61	2 037 576,57	881 154,26
	Total 042 Opérations d'ordre de transfert entre sections			8 983 509,64	8 469 794,52	8 329 166,87
	042	7133	O Variation des en-cours de production de biens	8 983 509,64	6 765 621,31	1 524 856,76
	042	71355	O Variation des stocks de terrains aménagés	-	1 704 173,21	6 804 310,11
	Total 043 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section			17 750,80	40 200,00	30 211,44
	043	796	O Transferts charges financières	17 750,80	40 200,00	30 211,44
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT			9 001 260,44	8 509 994,52	8 359 378,31
	Total 002 Résultat d'exploitation reporté			905 003,56	439 618,48	439 618,48
	002	002	R Résultat d'exploitation reporté	905 003,56	439 618,48	439 618,48
	TOTAL FONCTIONNEMENT			10 813 237,61	10 987 189,57	9 680 151,05

Résultat de l'exercice

439 618,48

-

16 523,51

RECETTES							
SECTION	Chap	C/M57R/O	Libellé M57	BUDGET TOTAL			
				CA 2022 *	2023 (BP/BS/DM)	CA 2023	
	Total	16	Emprunts et dettes assimilées	243 313,31	821 250,76	221 713,90	
	16	168751	R GFP de rattachement	243 313,31	821 250,76	221 713,90	
	TOTAL DES RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT			243 313,31	821 250,76	221 713,90	
INVESTISSEMENT	Total	040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	9 459 280,03	8 983 509,64	8 983 509,64	
	040	3555	O Terrains aménagés	2 484 465,73	2 448 278,72	2 448 278,72	
	040	3351	O Terrains (travaux en cours)	2 128 498,58	2 128 498,82	2 128 498,83	
	040	3354	O Etudes et prestations service (travaux en cours)	558 219,71	558 219,71	558 219,71	
	040	3355	O Travaux (travaux en cours)	4 170 397,10	3 728 922,74	3 729 379,67	
	040	33581	O Frais accessoires (travaux en cours)	117 698,91	119 589,65	119 132,71	
		TOTAL DES RECETTES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT			9 459 280,03	8 983 509,64	8 983 509,64
	Total	001	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté		100 932,38	142 193,32	142 193,32
	001	001	R	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	100 932,38	142 193,32	142 193,32
		TOTAL INVESTISSEMENT			9 803 525,72	9 946 953,72	9 347 416,86
<i>Résultat de l'exercice</i>				<i>142 193,32</i>	<i>-</i>	<i>621 737,60</i>	

Les recettes réelles 2023 s'élèvent à 296 K€ (hors subventions et avances du budget principal et hors régularisations foncières inter-budgets de 585 K€*), dont :

- 241 K€ de ventes dont :

- 88 K€ sur ZAE Le Chêne
- 93 K€ sur ZAE Haute Bretagne
- 36 K€ sur ZAE Gautrais Nord
- 23 K€ sur ZAE Ville Mouart

- 55 K€ de participation pour la réalisation et remise d'ouvrages électriques sur la ZAE Haute Bretagne

*585 K€ de transfert de terrain vers le Budget principal (terres situées hors périmètre de la ZAC et en zone humide donc non commercialisables : 326 K€ sur ZAE Haute Bretagne, 99 K€ sur ZAE le Chêne, 126 K€ sur la Brohinière Ouest et 34 K€ sur la Brohinière Est)

5.4 BUDGET PANNEAUX PHOTOVOLTAIQUES (PPV)

DEPENSES							
F O N C T I O N N E M E N T	Chap	C/	R/O	Libellé	CA 2022	BUDGET TOTAL	
						2023	CA 2023
	011	Charges à caractère général			33,63	2 867,74	34,42
	65	Autres charges de gestion courante			-	10,00	-
	67	Charges exceptionnelles			-	50,00	-
	69	Impôts sur les bénéficiaires et assimilés			-	2 000,00	973,00
	TOTAL DES DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT			33,63	4 927,74	1 007,42	
	042	Opérations ordre transfert entre sections			1 376,42	1 500,00	1 376,42
	TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT			1 376,42	1 500,00	1 376,42	
	TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE			1 410,05	6 427,74	2 383,84	
	002	Déficit fonctionnement reporté N-1			35,98		
	TOTAL			1 446,03	6 427,74	2 383,84	
I N V E S T I S S E M E N T	Chap	C/	R/O	Libellé	CA 2022	BUDGET TOTAL	
						2023	CA 2023
	16	Emprunts et dettes assimilées			-	9 285,63	-
	TOTAL DES DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT			-	9 285,63	-	
	040	Opérations ordre transfert entre sections			233,56	500,00	233,56
	TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT			233,56	500,00	233,56	
	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE			233,56	9 785,63	233,56	
	001	Solde d'exécution reporté N-1			-		-
	TOTAL			233,56	9 785,63	233,56	

F O N C T I O N N E M E N T	RECETTES						
	Chap	c/	R/O	Libellé	CA 2022	BUDGET TOTAL 2023	CA 2023
	70			Ventes de produits fabriqués, prestations de services, marchandises	4 379,94	2 710,00	2 201,51
	75			Autres produits de gestion courante	0,27	50,00	0,12
	TOTAL DES RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT				4 380,21	2 760,00	2 201,63
	042			Opérations ordre transfert entre sections	233,56	500,00	233,56
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT				233,56	500,00	233,56
	TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE				4 613,77	3 260,00	2 435,19
	002			Excédent fonctionnement reporté N-1		3 167,74	3 167,74
	TOTAL				4 613,77	6 427,74	5 602,93

Résultat de l'exercice 3 167,74

3 219,09

I N V E S T I S S E M E N T	RECETTES						
	Chap	C/	R/O	Libellé	CA 2022	BUDGET TOTAL 2023	CA 2023
	16			Emprunts et dettes assimilées	-	-	-
	TOTAL DES RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT				4 671,13	-	-
	040			Opérations ordre transfert entre sections	1 376,42	1 500,00	1 376,42
	TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT				1 376,42	1 500,00	1 376,42
	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE				6 047,55	1 500,00	1 376,42
	001			Solde d'exécution reporté N-1	2 471,64	8 285,63	8 285,63
	TOTAL				8 519,19	9 785,63	9 662,05

Résultat de l'exercice 8 285,63

9 428,49

Compte administratif 2023

Les dépenses réelles d'exploitation 2023 s'élèvent à 1 007,42 €.

Les recettes réelles 2023 s'élèvent à 2 201,63 € et concernent la revente de l'électricité.

5.5 BUDGET EAU

SECTION D'EXPLOITATION

Code	Libellé	CA 2022	BUDGET TOTAL 2023	CA 2023
	Fonctionnement.	2 832 645,71	-	1 222 456,25
	Dépense.	1 035 604,45	4 104 954,76	2 413 480,05
011.	Charges à caractère général	379 764,25	886 870,00	379 760,22
012.	Charges de personnel et frais assimilés	43 070,54	48 280,00	9 619,56
022.	Dépenses imprévues	-	70 000,00	-
65.	Autres charges de gestion courante	15,75	6 000,00	-
66.	Charges financières	10 156,66	43 000,00	41 831,87
67.	Charges exceptionnelles	-	56 200,00	537,82
	DEPENSES REELLES D'EXPLOITATION	433 007,20	1 110 350,00	431 749,47
023.	Virement à la section d'investissement	-	994 604,76	-
042.	Opérations d'ordre de transfert entre sections	602 597,25	2 000 000,00	1 981 730,58
	DEPENSES D'ORDRE D'EXPLOITATION	602 597,25	2 994 604,76	1 981 730,58
	Recette.	3 868 250,16	4 104 954,76	3 635 936,30
013.	Atténuations de charges	714,40	690,00	137,60
70.	Ventes de produits fabriqués, prestations de services, march	2 781 432,97	1 929 000,00	1 698 094,02
74.	Subventions d'exploitation	32 166,00	210 000,00	-
75.	Autres produits de gestion courante	1 953,06	2 300,00	2 559,84
77.	Autres produits de gestion courante	-	-	-
	RECETTES REELLES D'EXPLOITATION	2 816 266,43	2 141 990,00	1 700 791,46
042.	Opérations d'ordre de transfert entre sections	53 847,51	50 000,00	22 180,08
	RECETTES D'ORDRE D'EXPLOITATION	53 847,51	50 000,00	22 180,08
002.	Résultat d'exploitation reporté	998 136,22	1 912 964,76	1 912 964,76

Compte administratif 2023

SECTION D'EXPLOITATION

Les dépenses réelles d'exploitation s'élèvent à 432 K€ en 2023 dont 308 K€ de reversement de la surtaxe SMG 35.

Les recettes réelles d'exploitation s'élèvent à 1,70 M€ en 2023 (2,82 M€ en 2022).

Elles comprennent notamment :

	2022	2023
Vente eau (surtaxe)	1 524 018,93	1 403 213,91
Collecte surtaxe SMG	318 590,53	308 320,91
<i>Vente eau (surtaxe) - Solde rattachement de produit</i>	<i>805 069,16</i>	<i>3 115,96</i>
<i>Collecte surtaxe SMG - Solde rattachement de produit</i>	<i>133 754,35</i>	<i>-16 556,24</i>
Autres subventions d'exploitation	32 166,00	

Cette baisse s'explique notamment par l'impact de la première année de rattachement de produits en 2022, la perception d'une subvention en 2022 et une baisse de reversement de surtaxe eau et SMG de 131 K€ en 2023 par rapport à l'année 2022.

Le résultat de clôture de la section d'exploitation est de + 1 222 456.25 € (contre 2 832 645.71 € en 2022).

SECTION D'INVESTISSEMENT

Code	Libellé	CA 2022	BUDGET TOTAL 2023	CA 2023
Investissement.		- 655 106,76	-	1 168 158,61
Dépense.		1 786 403,41	4 162 302,40	2 134 849,65
020.	Dépenses imprévues	0,00	50 000,00	0,00
041.	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00
16.	Emprunts et dettes assimilées	245 412,08	260 000,00	231 893,87
20.	Immobilisations incorporelles	0,00	30 000,00	11 025,00
21.	Immobilisations corporelles	2 942,29	20 000,00	0,00
23.	Immobilisations en cours	1 362 793,22	3 097 195,64	1 214 643,94
45.	Opérations pour compte de tiers	17 926,75	0,00	0,00
	DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT	1 629 074,34	3 457 195,64	1 457 562,81
040.	Opérations d'ordre de transfert entre sections	53 847,51	50 000,00	22 180,08
	DEPENSES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT	53 847,51	50 000,00	22 180,08
001.	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	103 481,56	655 106,76	655 106,76
Recette.		1 131 296,65	4 162 302,40	3 303 008,26
10.	Dotations, fonds divers et réserves	442 721,38	919 680,95	919 680,95
13.	Subventions d'investissement	64 378,55	135 621,45	399 794,38
16.	Emprunts et dettes assimilées	0,00	101 895,24	0,00
21.	Immobilisations corporelles			105,99
23.	Immobilisations en cours	21 599,47	10 500,00	1 696,36
	RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT	528 699,40	1 167 697,64	1 321 171,69
021.	Virement de la section d'exploitation	0,00	994 604,76	0,00
040.	Opérations d'ordre de transfert entre sections	602 597,25	2 000 000,00	1 981 730,58
	RECETTES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT	602 597,25	2 994 604,76	1 981 730,58
001.	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	0,00	0,00	0,00

Compte administratif 2023

SECTION D'INVESTISSEMENT

Les dépenses réelles d'investissement s'élèvent à 1,46 M€ en 2023 contre 1,63 M€ en 2022.

Les principaux travaux et études réalisés (1,23 M€ en 2023) sont :

- Les compteurs de sectorisation du réseau (214 K€)
- Le programme de renouvellement du réseau et branchements (813 K€)
- Accord cadre à bon de commande travaux eau potable (154 K€)
- Le solde des travaux de la station de décarbonatation Tizon (38 K€)

Le montant du remboursement en capital des emprunts est de 232 K€ en 2023.

Les recettes réelles d'investissement s'établissent à 1,32 M€ en 2023 dont 400 K€ de subventions d'investissement (télérelève eau) et 920 K€ de mise en réserve au compte 1068 pour couvrir le besoin de financement de la section d'investissement.

L'excédent de clôture de la section d'investissement est de 1 168 158,61 € (contre un déficit de 655 106,76 € en 2022)

Les opérations d'équipement (Budget EAU)

Code	Libellé	CA 2023
16.	Emprunts et dettes assimilées	231 893,87
20.	Immobilisations incorporelles	11 025,00
22228.	NVELLE UNITE TRAITEMENT USINES SAUDRAIE& BOUEXIERE	7 650,00
22229.	PROGRAMME RENOUVELLEMENT RESEAU (OR)	3 375,00
23.	Immobilisations en cours	1 214 643,94
17204.	CREATION D'UNE STATION DECARBONATATION TIZON	37 670,17
20214.	PROGRAMME 2020 - RENOUVELLEMENT RESEAU	24,82
21218.	PROGRAMME 2021 - RENOUVELLEMENT RESEAU	266,03
21221.	COMPTEURS DE SECTORISATION DU RESEAU	213 827,59
21224.	ACCORD CADRE BONS DE COMMANDE 2021 PERIODE3	2 647,95
22225.	PROGRAMME 2022 Renouvellement réseau	30 220,45
22226.	RENOUVELLEMENT BRANCHEMENTS - PROGRAMME 2022	9 895,74
22227.	ACCORD CADRE BONS DE COMMANDE 2022-2023	23 572,95
23229.	PROGRAMME RENOUVELLEMENT RESEAU (OR)	761 449,61
22229.	PROGRAMME 2023 - RENOUVELLEMENT RESEAU	7 382,48
23230.	ACCORD CADRE BONS DE COMMANDE 2023-2024 (OR)	127 686,15
	DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT	1 457 562,81
10.	Dotations, fonds divers et réserves	919 680,95
13.	Subventions d'investissement	399 794,38
22227.	ACCORD CADRE BONS DE COMMANDE 2022-2023 (OR)	6 816,79
23230.	ACCORD CADRE BONS DE COMMANDE 2023-2024 (OR)	27 667,89
24001.	TELERELEVE EAU	365 309,70
21.	Immobilisations corporelles	105,99
OPNI.	Opération non individualisée	105,99
23.	Immobilisations en cours	1 696,36
17204.	CREATION D'UNE STATION DECARBONATATION TIZON	1 696,36
	RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT	1 321 171,69